



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 10 juin 2022

Constatation de la réduction de capital relative à la conversion des Actions C en Actions A

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de préférence mis en place au cours de l'exercice 2019 (le « PAGAP 2019 »), la Présidente-Directrice Générale, agissant conformément à la délégation de pouvoirs confiée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 mai 2022 et après avoir pris connaissance du certificat de non-opposition des créanciers reçu par la Société en date du 8 juin 2022, constate la réalisation des opérations de conversion des 139 306 Actions C, en 129 326 Actions A et par conséquent la réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 59 880 euros, ainsi que la modification corrélative des statuts.

A l'issue de cette opération, le capital social de la Société est ramené de 863 154 132 euros à 863 094 252 euros divisé en 143 849 042 actions réparties en 143 704 395 Actions A et 144 647 Actions D.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan_kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACT PRESSE

Chloé Lapeyre – Agence Marie-Antoinette
chloe@marie-antoinette.fr
+33 6 07 40 41 48

CALENDRIER FINANCIER

27 juillet 2022 (après clôture des marchés) : Publication des résultats du 1er semestre 2022

20 octobre 2022 (après clôture des marchés) : Information financière du T3 2022

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2021, son portefeuille était constitué de 214 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,21 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

AVERTISSEMENT

Retrouvez-nous sur www.carmila.com





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiques-financiers/>